

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demandes de subvention pour l'année 2019 sont à déposer en mairie avant le 23 février.

**LE FORMULAIRE UNIQUE EST À TÉLÉCHARGER :**

[www.matha-mairie17.fr](http://www.matha-mairie17.fr) ou [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Pour tous renseignements, contact mairie : [culture@matha17.fr](mailto:culture@matha17.fr) - 05 46 58 50 64

### LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Samedi 12	MOMENTS MUSICAUX à 11H	CINÉMA	AIDEM
Dimanche 13	THÉ DANSANT	SALLE DES FÊTES	COMITÉ DES FÊTES
Vendredi 18	VOEUX DU MAIRE à 18H30	SALLE DES FÊTES	COMMUNE
Samedi 26	CONCERT DE L'HARMONIE DES 3 VALS avec l'orchestre junior des écoles de musique de St Jean d'Y - St Savinien - St Hilaire - Matha Moment convivial autour de la galette des rois	SALLE DES FÊTES Entrée gratuite à 20h30	L'ÉCHO DE L'ANTENNE

FÉVRIER	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 03	LOTO	SALLE DES FÊTES	COMITÉ DES FÊTES
Vendredi 08	LOTO	SALLE DES FÊTES	AVENIR DE MATHA FOOT
Samedi 09	MOMENTS MUSICAUX à 11H	CINÉMA	AIDEM
du Samedi 09 au Dimanche 10	SALON DES LOISIRS CRÉATIFS	COMPLEXE ASSOCIATIF	MME VASLIN
Dimanche 10	THÉ DANSANT	SALLE DES FÊTES	COMITÉ DES FÊTES
Vendredi 22	THÉÂTRE PATOISANT « LES DURS À THIEURE » à 20H30	SALLE DES FÊTES	BAT'AJHASSES
Samedi 23	AG + CONFERENCE	COMPLEXE ASSOCIATIF	DONNEURS DE SANG
Dimanche 24	THÉ DANSANT	SALLE DES FÊTES	INTER-CLUB

### EXPOSITION DES DESSINS DE HERVÉ NAMIAS

à l'Office de Tourisme de Matha jusqu'à fin mars

Horaires d'ouverture : les mercredis et vendredis 9h30-12h30 et 14h-17h30

### A CHACUN SON TOI... T



#### UN LOGEMENT À LOUER ? VENEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE !

Nous sommes une association qui regroupe les personnes ayant envie de contribuer à l'amélioration de l'accueil des jeunes actifs de 16 à 30 ans. Aujourd'hui notre offre de logements

se concentre principalement sur la commune de Saint-Jean-d'Angély.

Afin de répondre aux demandes des Vals de Saintonge, nous souhaitons étoffer les possibilités de logements sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi nous recherchons des propriétaires d'un bien locatif, que ce soit une chambre chez l'habitant, un studio, un appartement, vides ou meublés.

#### Comment ça fonctionne ?

Nous rencontrons les jeunes demandeurs, afin de leur proposer un logement qui puisse leur convenir (tarif, implantation, etc.).

Si votre logement correspond, nous leur donnerons vos coordonnées et vous déciderez si vous acceptez ou non de leur louer.

En nous rejoignant, vous bénéficiez d'un soutien, d'une médiation et de conseils avant, pendant et après la location.

Vous êtes intéressés ?

**Venez nous rencontrer au 37-39 rue Porte de Niort à Saint-Jean-D'Angély - Téléphone : 05.46.32.14.84**

[www.achacunsontoit.eu](http://www.achacunsontoit.eu)



# MATHA

Mairie de Matha - Place de l'Hôtel de ville 17160  
05 46 58 50 64 - [www.matha-mairie17.fr](http://www.matha-mairie17.fr)

# flash INFOS

N°23

JANVIER - FÉVRIER 2019

## EDITO



Bonjour à toutes et à tous,

En cette fin d'année chaotique, beaucoup d'entre nous ont fini par oublier l'esprit de Noël, cette sensation de cocon où chacun pense à faire plaisir à ses enfants, sa famille et ses amis.

J'ose espérer que nous pourrions tous nous retrouver dans la magie de Noël.

Sachons oublier pendant ces instants privilégiés nos revendications et nos ennuis.

Vous êtes conviés le vendredi 18 janvier prochain à 18h30 à la salle des fêtes de Matha pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Joyeux Noël et bonne année à toutes les Mathaliennes et tous les Mathaliens.

Je souhaite de tout cœur à chacun d'entre vous, santé, bonheur et réussite.



Wilfrid Hairie,  
Maire de Matha

### LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Réorganisation des services de la mairie

● Suite au départ de notre policier municipal, un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique à temps complet (ASVP) sera créé à partir du 1<sup>er</sup> février 2019.

Yann MAZOUIN sera recruté en interne sur cet emploi ; le poste d'adjoint administratif à temps non complet qu'il occupe actuellement sera supprimé.

#### Nouvelle commission de contrôle des listes électorales

● Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, la commission doit être composée, dans les communes de plus de 1000 habitants, de 5 conseillers municipaux issus des différentes listes candidates aux élections municipales.

Pour 2019 et jusqu'à la fin du mandat municipal, la commission de contrôle des listes électorales sera constituée comme suit : Jean-Noël AUBIN, Patricia TERNIL-CHEF, David BOUTON - Marie-Pierre LE SELLIN - Stéphane MENAGER.

#### Attribution des lots du marché de travaux pour la construction de la maison de santé

● Après analyse des offres et renégociation, les 14 entreprises les mieux disantes ont été retenues, pour un montant prévisionnel de travaux de 789 715 €, soit une baisse de 5% par rapport à l'estimation initiale.

#### Utilisation du nouveau complexe sportif

● Un règlement d'occupation des lieux du nouveau complexe sportif a été étudié en commission municipale ; il est approuvé par le conseil et devra être signé par tous les utilisateurs.

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Urbanisme

L'instruction des demandes d'autorisation pour l'occupation et l'utilisation des sols, autrefois assurée par les services de l'état, est désormais confiée à la communauté de communes, dans le cadre d'une convention fixant les conditions de fonctionnement du service. Pour 2018, la somme versée par la commune pour le financement du service ADS de la CDC s'élève à 9 522,57 €.

### Travaux complémentaires au lieu-dit Suchet

Des travaux de voirie complémentaires s'avèrent nécessaires après étude sur le terrain.

Le conseil accepte l'avenant au marché de travaux confié

à la Société Loulaysienne de Travaux Publics qui porte le montant à 58 889,76 € TTC

(montant initial : 51 409,20 € TTC).

### Don de Madame VUILLEQUEZ

Madame VUILLEQUEZ, sans enfant, est décédée le 2 février 2018 et a décidé de faire de la commune de Matha, sa légataire universelle.

Le conseil accepte ce don qui comprend principalement une maison avec jardin et un actif bancaire ; le montant total est évalué à 56 837€

Rappel : le compte-rendu intégral des délibérations du conseil municipal peut être consulté sur le site de la mairie.

## VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

### OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

#### Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est une offre de services qui vise à conseiller et accompagner les propriétaires dans leur projet de requalification de leur habitat privé ancien. Celle-ci permet de proposer des aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé bâti dans une logique de lutte contre l'habitat indigne, de maîtrise de l'énergie et de remise sur le marché de logements vacants.

Ce programme concerne l'ensemble des communes appartenant à la Communauté de Communes des Vals de Saintonge. Il durera 6 ans entre 2019 et 2024.

#### Quels types de travaux ?

- Travaux permettant les économies d'énergies (Travaux d'isolation, changement de système de chauffage, etc.)

#### Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15

ans sous réserve de remplir différentes conditions en termes de revenus et de types de travaux (normes à respecter, performances énergétiques, etc.)

Chaque propriétaire sera accompagné par un bureau d'études mandaté par Vals de Saintonge Communauté.

Ce dernier informera les propriétaires sur les différents dispositifs mobilisables et les accompagnera pour la réalisation des études techniques préalables et le montage administratif des dossiers de subvention.

#### Où se renseigner ?

Le nom du bureau d'études choisi vous sera communiqué en fin d'année.

En attendant, pour tout renseignement, vous pouvez joindre Raphaël KERFOURN à la Communauté de Communes :

[raphael.kerfourn@cdcvalsdesaintonge.fr](mailto:raphael.kerfourn@cdcvalsdesaintonge.fr)

05 46 33 24 77

### LE PÔLE DES SERVICES AU PUBLIC : L'ACCÈS AU DROIT POUR TOUS



Le Pôle des services au public, géré par le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS), est un lieu d'accueil, d'informations, d'orientation et de ressources pour toutes les démarches de la vie

quotidienne. Un espace numérique, en libre-service, équipé d'ordinateurs connectés à internet avec imprimante et scanner permet aux usagers d'effectuer leurs télé-procédures, en autonomie ou accompagnés par un agent formé, et en toute confidentialité.

Le Pôle accueille déjà des permanences des partenaires de l'accès aux droits : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)...

Nouveau, depuis le 1er septembre 2018, le point d'accès au droit juridique vous permet de prendre rendez-vous avec

des avocats, des notaires, des huissiers, des conciliateurs de justice et des associations spécialisées comme le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), l'Association d'Enquête et de Médiation (AEM)...

Les habitants des Vals de Saintonge peuvent, lors de ces permanences, être accompagnés dans la constitution des dossiers, la mise en relation avec les partenaires et l'obtention de rendez-vous gratuits et confidentiels pour répondre aux questions sur des thématiques très diverses : le droit de la famille, les procédures judiciaires, les litiges à la consommation, le voisinage, la propriété ou encore le droit du travail, la vie pratique...

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

CIAS - 1 rue de Dampierre 17400 Saint-Jean d'Angély

05 46 59 18 33 • [cias@cdcvalsdesaintonge.fr](mailto:cias@cdcvalsdesaintonge.fr)

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : À NOTER

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CHANGE SES HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Lundi : 14h-17h / Mercredi : 10h-12h - 14h-19h / Samedi : 9h30-12h30



### PRINTEMPS DES POÈTES 2019

« LA BEAUTÉ DU MONDE »

### UN CONCOURS PHOTO AMATEURS EST ORGANISÉ DU 15 DÉCEMBRE 2018 AU 3 MARS 2019

Pour les 20 ans du Printemps des Poètes, La Commune de Matha en partenariat avec l'école élémentaire publique, le collège Marc Jeanjean, la MFR, le foyer de vie « La Passerelle », la Maison de retraite, les associations « Les Couleurs de l'Antenne » et les « Baladins de l'Antenne » invitent la population du canton de Matha ou les membres d'une structure mathalienne à participer au concours photo amateurs.

L'objectif de ce concours est d'utiliser la photographie comme support pédagogique et visuel, pour mettre en valeur la « BEAUTÉ DU MONDE » (thème 2019 : la beauté)

Le concours photo donnera lieu à une exposition lors du spectacle du 12 mars 2019 à la salle des fêtes.

4 Prix seront attribués par le jury - Invité d'honneur monsieur Noé BOURGOUIN

et 1 Prix Public le jour du spectacle

Les photos gagnantes seront exposées dans le hall de la mairie de Matha et dans diverses structures.

Vous trouverez toutes les informations concernant ce concours sur le site :

[www.ville.matha-mairie17.fr](http://www.ville.matha-mairie17.fr) ou à la mairie au service culturel : 05 46 58 50 64 - [culture@matha17.fr](mailto:culture@matha17.fr)



### CONCERT - 100 MUSICIENS

L'orchestre d'harmonie des 3 Vals, constituée de « l'Echo de l'Antenne » de Matha, du cercle philharmonique de Saint-Jean-d'Angély et du cercle de Saint-Savinien se réunissent depuis 15 ans pour enchanter nos oreilles...

### SAMEDI 26 JANVIER 2019 - CONCERT GRATUIT - SALLE DES FÊTES

**1<sup>ère</sup> Partie : ORCHESTRE JUNIOR - 50 MUSICIENS** - St-Jean-d'Angély, St-Savinien, St Hilaire et Matha

Ces jeunes musiciens répètent par secteur et se retrouvent pour finaliser un travail musical plein de promesses ; ils offrent au public comme aux interprètes, des moments exceptionnels de musique et d'émotion.

**2<sup>ème</sup> Partie : L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES 3 VALS - 50 MUSICIENS**

Sous la direction de Pascal Dassé et d'André Telman, l'orchestre d'harmonie des 3 Vals présentera son nouveau programme : *musiques de films, musiques traditionnelles, comédies musicales...*

La soirée se terminera autour d'un pot de l'amitié et de la galette des rois

## LOCAL JEUNES

Le Local Jeunes est ouvert les mercredis après-midi de 14h à 18h et certains vendredis

**JANVIER 2019** : Les mercredis : 9/01, 23/01, 30/01 - Vendredi : 11/01 de 19h30 à 22h30

**FÉVRIER 2019** : Les mercredis : 06/02 et 13/02 - Vendredi : 01/02 de 19h30 à 22h30

Ouvert du Lundi au vendredi de 14h30 à 22h30 pendant les vacances scolaires :

18 février au 22 et du 25 février au 1<sup>er</sup> mars.

Le lundi 18 février, le local ouvre à 15h30 - Le vendredi 1<sup>er</sup> mars le local ferme à 19h.

Lucy CHARAT- Responsable du Local Jeunes - Tél. 06 77 26 63 53 - [charentemaritime@mrjc.org](mailto:charentemaritime@mrjc.org)

**FORMATION BAF A BASE** : du samedi 16 février au samedi 23 février. Date limite d'inscription le 6 février 2019.

Cette formation BAF A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) Base est organisée à Matha dans les locaux de la MFR. Inscription auprès de Lucy CHARAT